

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur du produit Agent réducteur Vitride®

Numéro d'enregistrement CAS
(Chemical Abstracts Registry) : MIXTURE

Numéro d'enregistrement
REACH : 01-2119957848-15-0000 (Vitride)
01-2119471310-51-0092 (toluene)

1.2. Usages pertinents identifiés de la substance ou du mélanges et utilisations déconseillées

Agent réducteur utilisé dans les synthèses chimiques.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vertellus LLC
201 N. Illinois Street, Suite 1800
Indianapolis, IN 46204 USA
1-800-223-0453

Unique représentant :
Vertellus Specialties UK Ltd.
Seal Sands Road, Seal Sands
Middlesbrough, TS2 1UB Angleterre
Téléphone : +44 1642 546 546

Adresse e-mail : sds@vertellus.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Vertellus : 1-800-223-0453
CHEMTREC (aux États-Unis) : +1-800-424-9300 (appels en PCV acceptés)
CHEMTREC (International) : +1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés)
NRCC (Chine) : +86 532 83889090

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange (Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, 29 CFR 1910.1200 et au Système général harmonisé)

Corrosion cutanée Catégorie 1B
Lésions oculaires graves Catégorie 1
Liquides inflammables Catégorie 2
Au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables Catégorie 1
Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie de danger 4
Reprotoxicité Catégorie 2
Toxicité systémique pour certains organes cibles – Expositions répétées Catégorie 2
Toxicité systémique pour certains organes cibles – Exposition unique Catégorie 3
EUH014 – Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH071 – Effet corrosif sur les voies respiratoire.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger
(pictogrammes) :



Mention d'indication : Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions de danger :	<p>H225 – Liquide et vapeurs très inflammables. H260 – Au contact de l'eau libère des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. H302 – Nocif en cas d'ingestion. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d – Susceptible de nuire au fœtus. H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH014 – Réagit violemment au contact de l'eau. EUH071 – Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence :	<p>P201 – Se procurer les instructions avant utilisation. P210 – Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 – Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 – Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 – Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/de télécommunication/informatique/antidéflagrant. P242 – Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 – Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P281 – Utiliser l'équipement de protection individuel requis.</p>
Mises en garde d'urgence :	<p>P301+P330+P331 – EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370+P378 – En cas d'incendie : Utiliser une poudre chimique sèche pour l'extinction.</p>
Mises en garde pour le stockage :	<p>P402+P404 – Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.</p>

SECTION 3 : Composition/information sur les composants

3.1. Substances ou 3.2. Mélanges

Composant	Numéro CAS	Concentration (poids, %)	Numéro CE	Inventaire CLP / Annexe VI	Classification UE CLP (1272/2008)
Sodium dihydrobis(2-méthoxyéthoxy) aluminate	22722-98-1	70	245-178-2	Non répertorié	Lésions ocu. 1 ; H318 Sol. inflam. 1 ; H228 Corro. cutanée 1B ; H314

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

					STOT SE 3 ; H335 Réac. eau 2; H261
Toluène	108-88-3	30	203-625-9	601-021-00-3	Asp. Tox. 1 ; H304 Liq. inflam. 2 ; H225 Repr. 2 ; H361d Irrit. cutanée 2 ; H315 STOT RE 2 ; H373 STOT SE 3 ; H336

REMARQUE : Voir la section 8 concernant les données de limites d'exposition pour ces composants. Voir la section 15 relative aux informations de secret commercial (le cas échéant). Voir la section 16 pour le texte intégral des phrase R précédentes.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Contact avec la peau :** Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Laver la peau avec du savon et de l'eau courante. Si une irritation apparaît, appeler un médecin. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.
- Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Écarter régulièrement les paupières en rinçant. Brosser ou sécher rapidement et doucement les produits chimiques du visage. Continuer à rincer jusqu'à l'arrivée du personnel médical.
- Inhalation :** Évacuer la victime de la zone contaminée en se protégeant de toute exposition en portant un appareil respiratoire adapté. Placer un appareil respiratoire similaire sur la victime. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion :** CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN en raison de l'effet corrosif potentiel de cette matière. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Si un vomissement spontané se produit, pencher la victime en avant afin de réduire le risque d'aspiration.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Aigu :**
Inhalation : Des concentrations de vapeur élevées peuvent affecter le système nerveux central avec des effets caractérisés par des vertiges, une faiblesse, une somnolence, des maux de tête, des nausées ou des vomissements. Provoque une irritation grave des voies respiratoires.
Ingestion : Provoque des irritations, des nausées et des vomissements graves. Peut provoquer des effets systématiques similaires à ceux d'une inhalation prolongée.
Peau : Effet corrosif sur la peau. Un contact cutané direct peut provoquer des irritations et des brûlures graves, surtout si la peau est humide.
Yeux : Provoque des brûlures graves. Peut provoquer des lésions irréversibles de la cornée.
- Effets différés :** Aucun connu.

4.3. Indication de tous les soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin :** Aucune indication particulière. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, produit chimique sec, ne pas utiliser d'eau en raison de la violente réaction au contact de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : La combustion de cette matière peut dégager des fumées toxiques ou irritantes.

Potentiel d'explosion des poussières : Sans objet.

Risques particuliers d'inflammabilité : La vapeur peut s'enflammer en cas de décharge statique. Risque d'explosion possible. Ne pas utiliser d'eau, de halon ni de mousse directement sur le produit, Réaction rapide au contact de l'eau produisant de l'hydrogène inflammable et une solution hautement caustique. Le produit commence un échauffement spontané à 190 °C avec une décomposition violente à 320 °C. Les récipients clos peuvent exploser violemment sous l'effet de la chaleur en raison de l'expansion thermique. Des vapeurs peuvent produire des mélanges explosifs avec l'air. Éviter tout équipement produisant de la chaleur, des étincelles, une flamme et une décharge statique. Solutions concentrées (> 70 %) pouvant s'enflammer quand de grandes surfaces sont exposées à l'air. Les résidus séchés produisent un éclair au contact d'humidité. S'enflamme rapidement en cas d'exposition à une source d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils de base de lutte contre les incendies : Porter un appareil respiratoire par pression autonome, un équipement de protection complet résistant aux produits chimiques.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'évacuation : Isoler la zone dangereuse et interdire l'accès au personnel non indispensable et non protégé.

Instructions particulières : Consulter la section 8 pour voir les recommandations en matière d'équipement de protection individuel. Retirer tous les vêtements contaminés pour empêcher toute absorption. Décontaminer le personnel affecté en suivant les procédures d'urgence de la section 4. Des chaussures en cuir qui ont été saturées doivent être jetées.

6.2. Précautions relatives à l'environnement

Éviter les rejets dans les sols, les systèmes de drainage, les égouts et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éloigner toutes les sources d'incendie. Ventiler la zone de déversement ou de fuite. Porter un équipement de protection au cours du nettoyage. Confiner le liquide déversé avec du sable ou de la vermiculite, puis mettre en conteneur pour déchets chimiques. Éviter la pénétration du déversement dans les systèmes de drainage, les égouts et les cours d'eau. Après avoir recueilli la matière, nettoyer la zone à grande eau. Éliminer le récipient et son contenu selon les réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 8 pour toute information sur le choix des équipements de protection individuelle. Reportez-vous à la section 13 pour toute information sur le produit renversé, les instructions d'élimination des matières de nettoyage et d'absorption.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Précautions vis à vis de risques particuliers :	Éviter tout contact avec l'eau, qui produira une décomposition violente libérant de l'hydrogène inflammable.
Pratiques pour réduire les risques :	Porter un équipement de protection adéquat lors des opérations de maintenance sur des équipements contaminés. Se laver les mains avant de manger ou de fumer après manipulation de cette matière. Ne pas manger, ni boire, ni fumer dans les zones de travail. Éviter tout contact avec les matières incompatibles. Empêcher le déversement et tenir à l'écart des systèmes de drainage. Manipuler de manière à éviter la production d'aérosols, de vapeurs ou de nuages de poussière.
Équipement particulier de manipulation :	Sans objet.

7.2. Conditions de stockage en toute sécurité, incluant toute incompatibilité

Précautions et recommandations de stockage :	Ce produit doit être entreposé à température ambiante dans un lieu sec et bien ventilé. Protéger les conteneurs de tout dommage. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Doit être régulièrement inspecter. Un stockage extérieur ou séparé est recommandé. Tout stockage intérieur doit être effectué dans une armoire ou une salle de stockage pour liquide inflammable standard.
Dangereuses réactions d'incompatibilité :	Au contact de l'eau et de tout autre composé comprenant de l'hydrogène actif (par ex. les solvants protiques comme les alcools, etc.), ce produit se décompose rapidement en produisant de l'hydrogène, 2-Méthoxyéthanol, hydroxide de sodium et d'aluminium. Éviter tout contact avec le papier, les vêtements et tout autre matériau à base de cellulose. Au contact de l'eau, il se dégage des gaz hautement inflammables.
Incompatibilités avec des matériaux de construction :	Ce produit entraînera la corrosion de l'aluminium, du Téflon et des matières plastiques.

7.3. Usage(s) à des fins spécifiques

Si une évaluation de la sécurité chimique a été établie, un scénario d'exposition est joint en annexe à la présente fiche de données de sécurité. Se reporter à cette annexe pour les paramètres de contrôle de scénarios d'exposition spécifiques pour les utilisations identifiées au sous-paragraphe 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pays	Limite d'exposition professionnelle
Australie, Corée du Sud Singapour	50 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 150 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
Canada-Ontario, Japon	20 ppm en moyenne pondérée de 8 heures (Toluène)
Belgique, France	20 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 100 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
Canada-Québec, Italie, Nouvelle Zélande, Singapour	50 ppm en moyenne pondérée de 8 heures (Toluène)
Autriche, UE, Irlande, Espagne, Suède, R-U	50 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 100 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
Allemagne (AGS), Allemagne (DFG), Suisse	50 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 200 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
Danemark	25 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 50 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
Finlande	25 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 100 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
États-Unis NIOSH	100 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 150 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)
États-Unis OSHA	200 ppm en moyenne pondérée de 8 heures ; 300 ppm de moyenne à court terme de 15 minutes (Toluène)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthode de détection dans l'air: Support de collecte : charbon ; méthode d'analyse : GC/FID

8.2. Contrôles de l'exposition

Voir aussi l'annexe de cette FDS (le cas échéant) pour connaître les contrôles spécifiques aux scénarios d'exposition.

Autres contrôles techniques :	Toutes les opérations doivent être effectuées dans des locaux bien ventilés. Une ventilation locale doit être fournie.
Équipement de protection individuelle :	Gants, bottes et vêtements imperméables, lunettes de protection chimique ou masque facial si nécessaire et un appareil respiratoire à cartouche chimique homologuée par le NIOSH ou un appareil respiratoire à adduction d'air avec des cartouches contre les vapeurs organiques et gaz acides à filtres de particules. En cas d'éclaboussure, de brumisation ou de contact oculaire probable, porter un masque de protection facial. Utiliser des gants Viton quand on travaille avec du toluène.
Prudence avec les respirateurs :	Respecter les réglementations OSHA relatives à l'usage d'un appareil respiratoire (29 CFR 1910.134). Les appareils respiratoires purificateurs d'air ne doivent pas être utilisés en atmosphère appauvrie en oxygène.
Dangers thermiques :	Sans objet.
Contrôles de l'exposition environnementale :	Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques des circonstances locales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, des fumées, du gaz, de la vapeur ou de la buée, recourir à des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs à des contaminants atmosphériques au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les principales propriétés physiques et chimiques

Apparence, état et odeur (température ambiante) :	Liquide pratiquement incolore à ambre claire avec une odeur sucrée, âcre.		
Formule moléculaire :	Mélange	Poids moléculaire :	Mélange
Pression de vapeur :	~ 28 mmHg à 25 °C	Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible.
Gravité ou densité spécifique :	1.036 g/l (20°C)	Densité de vapeur (air = 1) :	3,1 (air = 1)
Point d'ébullition :	111 °C	Point de congélation/fusion :	= 4 °C
Solubilité dans l'eau :	Reacts violently with water.	Coefficient octanol/eau :	Aucune donnée disponible.
pH :	Aucune donnée disponible.	Seuil olfactif :	2,5 ppm
Viscosité :	65 cps à 25 °C	Point d'auto-inflammation :	-480 °C (toluène)
Point d'éclair et méthode :	40 °F (4 °C) Coupelle fermée	Limites d'inflammabilité :	1,1 % (LII) -7,1 % (toluène) (LIS)
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet	Température de décomposition :	Aucune donnée disponible.
Propriétés d'explosion :	Non explosif	Propriétés d'oxydation :	N'est pas un agent oxydant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<u>10.1. Réactivité</u>	Réagit violemment au contact de l'eau.
<u>10.2. Stabilité chimique</u>	Susceptible de réaction violente au contact avec l'eau. Susceptible de décomposition violente à hautes températures
<u>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</u>	La polymérisation n'est pas susceptible de se produire
<u>10.4. Circonstances à éviter</u>	Toute source d'incendie, y compris les décharges statiques. Les agents oxydants forts. Tout contact avec l'eau (hydroréactif).
<u>10.5. Matières incompatibles</u>	Au contact de l'eau et de tout autre composé comprenant de l'hydrogène actif (par ex. les solvants protiques comme les alcools, etc.), ce produit se décompose rapidement en produisant de l'hydrogène, 2-Méthoxyéthanol, hydroxide de sodium et d'aluminium. Éviter tout contact avec le papier, les vêtements et tout autre matériau à base de cellulose. Au contact de l'eau, il se dégage des gaz hautement inflammables.
<u>10.6. Produits de décomposition dangereux</u>	Hydrogène, 2-Méthoxyéthanol, hydroxide de sodium et d'aluminium.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

<u>11.1. Informations sur les effets toxicologiques</u>		
Voie orale aiguë LD ₅₀ :	639 mg/kg (rat)	Vitride
Voie cutanée aiguë LD ₅₀ :	> 400 mg/kg (rat)	Vitride
Inhalation aiguë LC ₅₀ :	2,2 mg/m ³ /1 heure (rat)	Vitride
Irritation de la peau :	Effet corrosif sur la peau.	
Irritation des yeux :	Effet corrosif sur les yeux.	
Sensibilité cutanée :	Aucune donnée disponible.	
Propriété mutagène :	Aucune donnée disponible.	
Toxicité sur le système reproductif et le développement :	Le toluène est classé comme Produit toxique sur le système reproductif 2	
Cancérogénicité :	Aucun des composants présents dans cette matière à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est répertorié comme cancérogènes par les organismes IARC, NTP, OSHA ou ACGIH.	
Organes visés :	Système nerveux central	
Risque d'aspiration :	Sur la base des propriétés physiques, risque d'aspiration peut probable.	
Principale(s) voie(s) d'exposition :	Contact cutané et absorption, contact oculaire et inhalation. L'ingestion n'est pas susceptible d'être une voie principale d'exposition.	
Symptômes et effets principaux, en crise aiguë et en différé	<p>Inhalation : Des concentrations de vapeur élevées peuvent affecter le système nerveux central avec des effets caractérisés par des vertiges, une faiblesse, une somnolence, des maux de tête, des nausées ou des vomissements. Provoque une irritation grave des voies respiratoires.</p> <p>Ingestion : Provoque des irritations, des nausées et des vomissements graves. Peut provoquer des effets systématiques similaires à ceux d'une inhalation prolongée.</p>	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peau : Effet corrosif sur la peau. Un contact cutané direct peut provoquer des irritations et des brûlures graves, surtout si la peau est humide.

Yeux : Provoque des brûlures graves. Peut provoquer des lésions irréversibles à la cornée. Effets différés : Aucun connu.

Effets supplémentaires ou synergiques :

Aucun connu.

SECTION 12 : Informations écologiques

<u>12.1. Toxicité</u>	Aucune donnée disponible.
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	Rapidement biodégradable. Bioaccumulation peu probable.
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	Aucune donnée disponible
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	Aucune donnée disponible
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Cette substance n'est pas un PBT or vPvB.
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	Substance hydorréactive

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Numéro EPA de déchet aux États-Unis :	D003, D001
Classe de déchets : (selon la réglementation des États-Unis)	Les déchets sont répertoriés ou caractéristiques comme déchets nocifs. Les déchets sont inflammables. Les déchets sont réactifs.
Éliminations des déchets :	REMARQUE : Le producteur des déchets est responsable de leur caractérisation. La réglementation des déchets toxiques au niveau d'un État peut largement différer de la réglementation fédérale. Éliminez cette matière de façon responsable et selon les pratiques standards d'élimination des matières potentiellement toxiques, exigées par la législation locale, régionale, nationale ou internationale et le devoir de protection de l'environnement des principes de traitement. NE PAS déverser dans les égouts, au sol ni vers un cours d'eau quelconque. Pour une élimination au sein de la CE, le code de classification approprié de la liste des déchets de la Communauté européenne doit être utilisé. Notez que des règles d'élimination peuvent aussi s'appliquer aux conteneurs vides et aux eaux de rinçage.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Les données suivantes s'appliquent à tous les modes d'expédition (DOT/IATA/ICAO/IMDG/ADR/RID/ADN), sauf mention contraire :

14.1. Numéro ONU	UN3399	14.2. Nom d'expédition ONU	Substance organométallique, liquide, hydorréactif, inflammable (Sodium Dihydrobis(2-methoxyethoxy)aluminate, toluène)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	4.3 (3)	14.4. Groupe d'emballage	PG I
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet		
14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur	CANADA : ERAP 2-1008-146 ; 1-800-567-7455 (24 heures).		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de guide d'urgence en Amérique du Nord : 138 IMDG EMS : S-N ; F-G

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC Sans objet.

SECTION 15 : Informations réglementaires

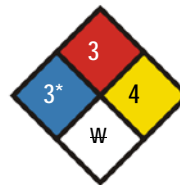
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Listes de produits chimiques :	Statut :		
USA TSCA :	Répertorié	EINECS :	Répertorié
Canada(DSL/NDSL) :	Répertorié	Japon :	Répertorié
Corée :	Répertorié	Australie :	Répertorié
Chine :	Répertorié	Philippines :	Répertorié
Taiwan :	Répertorié	Nouvelle Zélande :	Répertorié
SARA 313 :	Toluène 1,0 % de minimis concentration		
Quantités à signaler :	453 kg (1 000 lbs) (toluène)		
Réglementations d'État :	Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme provoquant des anomalies congénitales, ou autres dangers relatifs à la reproduction.		
Autres listes réglementaires :	Ce produit contient une substance répertoriée comme un polluant atmosphérique dangereux (HAP, Hazardous Air Pollutant) et un composé organique volatil (VOC, Volatile Organic Compound) par l'organisme EPA aux États-Unis. Seveso P5c : Liquides inflammables, catégories 2 ou 3		

HMIS IV :

HEALTH	3*
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	4

NFPA :



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour ce mélange de substances.

SECTION 16 : Autres informations

Lexique des abréviations :

ACGIH = American Conference on Governmental Industrial Hygienists, Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
CAS = Chemical Abstracts Service, Service des résumés analytiques de chimie.
CFR = Code of Federal Regulations, Code des règlements fédéraux.
DSL/NDSL = Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List, Liste des substances domestiques ou non.
EC = European Community, Communauté européenne.
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances, Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances, Liste européenne des substances chimiques notifiées.

LD = Lethal Dose, Dose létale.
NFPA = National Fire Protection Association, Association nationale de protection contre les incendies.
NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health, Institut national de la santé et de la sécurité au travail des États-Unis.
NTP = National Toxicology Program, Programme de toxicologie national des États-Unis.
OSHA = Occupational Safety and Health Administration, Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail
PEL = Permissible Exposure Limit, Limite d'exposition permise.
RQ = Reportable Quantity, Quantité à déclarer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EU = European Union, Union européenne.
GHS = Globally Harmonized System, Système général harmonisé.
LC = Lethal Concentration, Concentration létale.

SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986,
Loi de modification et réautorisation de fonds spécial pour
l'environnement de 1986.
TLV = Threshold Limit Value, Valeur limite de seuil.
WHMIS = Workplace Hazardous Materials Information System,
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au
travail.

Remarque importante : Veuillez noter que les informations contenues dans ce document sont fournies sans aucune garantie, d'aucune sorte. Les utilisateurs doivent considérer ces données comme complémentaires à toute autre information qu'ils ont obtenue et doivent déterminer, de manière indépendante, la pertinence et la complétude des données provenant de chaque source pour assurer un usage et une élimination corrects de ces matériaux ainsi que la sécurité et la santé des employés et des clients. Les destinataires sont avisés qu'ils doivent confirmer à l'avance la nécessité que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur cas. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles de changer sans préavis. LA PRÉSENTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ REMPLACE TOUTES LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES.

Date de révision :	17 Aug 2017	Date d'émission originale :	01 février 2011
Publiée par :	Regulatory Management Department	E-mail :	SDS@Vertellus.com
Détails de la révision :	Sections révisées pour une correction de classification		